

# La poste de la Baie des Chaleurs entre 1830-1840

GUY DES RIVIÈRES

La marque Chaleur Bay a été le sujet de bien des opinions diverses et je vais tenter d'éclaircir les points obscurs sur l'utilisation de cette marque ainsi que les voies d'acheminement du courrier de la Baie des Chaleurs vers Québec et d'autres points.

Pour commencer, reportons-nous à l'ouverture du bureau de poste de Carleton (le premier bureau de poste de la région) qui eut lieu le 6 janvier 1830 sous la direction de Joseph Meagher, lequel commença à utiliser une marque ressemblant de très près aux marques distribuées par le Maître de poste du Bas Canada Stayner à 38 bureaux du Bas Canada en 1829, lesquelles avaient été commandées de Londres en 1828 et reçues en 1829. En fait, ce furent les premières marques postales circulaires d'usage général.

La marque *Chaleur Bay* fait-elle partie du groupe de 1829? Le problème associé à l'étude de ces marques provient du fait que l'original de la commande pour cent cinq (105) marteaux placée en 1828 n'a pu être localisée. En conséquence, la liste des bureaux n'a pu être déterminée que par l'identification de l'usage de cette marque. Ci-dessous, deux exemples de la marque de 1829 (figure 1) et de la marque Chaleur Bay.

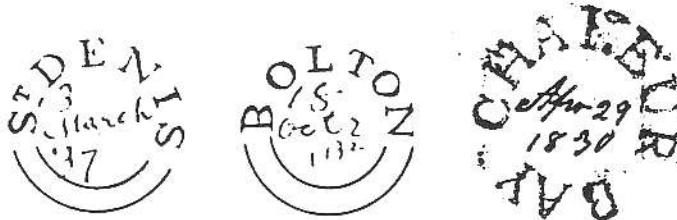


FIGURE 1

La marque Chaleur Bay ayant été utilisée en 1830, les marcophiles ont conclu qu'elle faisait partie du groupe de 1829, mais elle présente certaines différences. Premièrement, le diamètre qui est de 29 mm au lieu de 22 à 25 mm., les lettres sont beaucoup plus larges et assez rudimentaires ne laissant aucun espace pour les deux arcs apparaissant d'ordinaire au bas de la marque de 1829. De plus, il faut réaliser qu'au moment de la commande en 1828, le bureau de Carleton-Bay Chaleur n'était pas encore ouvert. En fait, la marque Chaleur Bay ressemble beaucoup à celle de Miramichi et vu les relations étroites de ce bureau avec Miramichi, il semble logique de croire que Meagher qui ne manquait pas d'initiative, comme nous le verrons plus loin, ait pu faire fabriquer localement ou à Miramichi un marteau Chaleur Bay, car il ne faut pas perdre de vue que tout le courrier pour Québec, Halifax ou Fredericton passait par Miramichi, vu le manque de routes dans la vallée de la Matapédia.

En conséquence, l'origine de cette marque demeure toujours obscure tant qu'on n'aura pas trouvé une preuve définitive qu'elle faisait partie de la commande de 1828. D'autre part, cette marque est très rare: à date trois exemplaires seulement sont connus. La plus ancienne est frappée du cachet de Bay Chaleur le 29 avril 1830 et aussi du cachet de Miramichi le 4 mai 1830 sur une lettre adressée à Fredericton et chargée 1 shilling 7 pence, soit 7 pence de Chaleur Bay à Miramichi et de là à Fredericton 1 shilling, soit en tout 1 sh 7 p. Cette enveloppe est illustrée à la figure 2.

Chose certaine, la marque Chaleur Bay eut une très courte existence. Toutes les marques connues, soit trois, datent du début des années 1830, rien après 1832. Elle était disparue en 1833, tel qu'appert à la lettre illus-

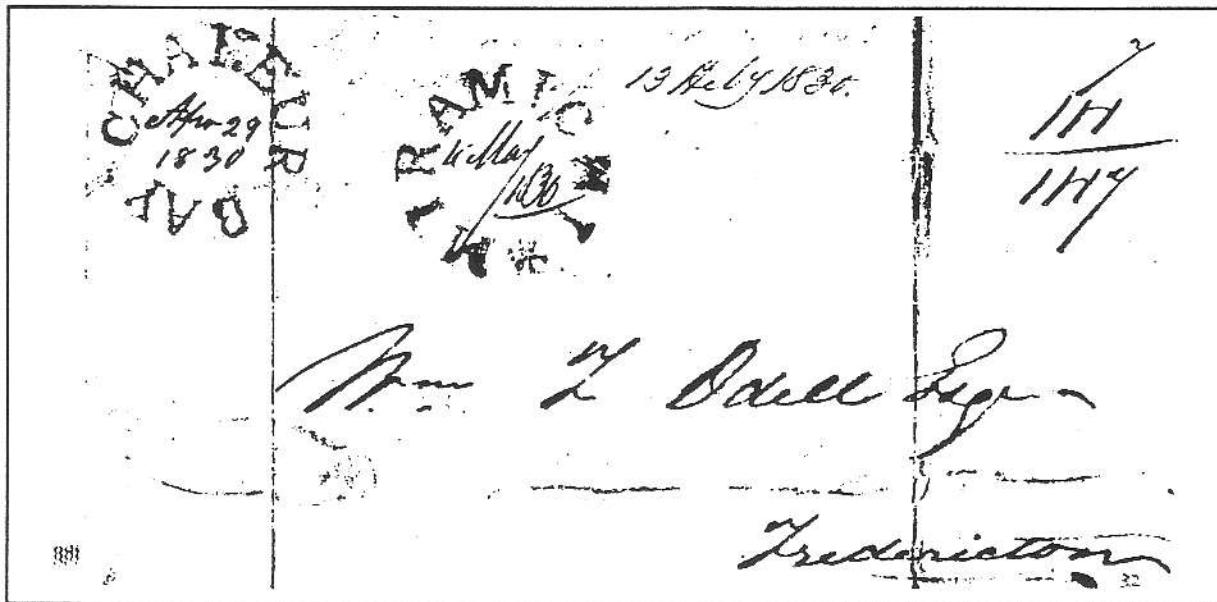


FIGURE 2

trée à la figure 3. La marque Chaleur Bay est remplacée par une marque manuscrite Carleton 3 juillet 1833.

Comment expliquer la disparition aussi rapide du marteau Chaleur Bay alors que ceux des autres bureaux recevant les marteaux en 1829 durèrent de nombreuses années. Le marteau s'est-il brisé à cause de sa fabrication artisanale ou a-t-il été mis de côté, le maître de poste décidant d'utiliser le nom propre du bureau, soit Carleton en manuscrit? Très possible. Pourquoi en 1830 le bureau de Carleton se décrivait-il comme Chaleur Bay ? Carleton était alors le seul bureau de poste entre la rivière Restigouche et Gaspé, lequel village était situé sur le golfe Saint-Laurent. La Baie des Chaleurs comprenait cette partie du Comté de Bonaventure qui, à l'époque, partait de la Pointe aux Maquereaux, près de Paspébiac jusqu'à Restigouche, tel que montré à la figure 4.

Carleton étant le seul bureau de poste sur la Baie des Chaleurs et, desservant tous les villages de la Baie, fut sans doute désigné pour représenter toute la région. Cette région était assez populeuse et se plaignait du manque de communications. Dès 1833, une pétition fut adressée à Québec à ce sujet. La région fut peuplée de nombreux loyalistes fidèles à la Couronne qui s'y établirent vers 1777 après la guerre de l'indépendance des États-Unis et qui demandèrent des moyens de communiquer avec des parents laissés aux États-Unis ou ailleurs au Canada, particulièrement le long de la rivière St. John dans la région de Fredericton ou dans les Cantons de l'Est dans le Bas Canada.

D'ailleurs, ces plaintes reçurent un écho dans un rapport de 1831 du *Comité Spécial de la Chambre d'Assemblée sur le Département du Bureau de la Poste dans la Province du Bas Canada*. Nous voyons à la question 57, page 17, adressées à Monsieur Stayner, maître de poste du Bas Canada:

**Question:**

«Y a-t-il une route de Poste pour la Baie des Chaleurs et Gaspé?»

**Réponse:**

«Je suis maintenant sur le point de finir un arrangement pour le moyen duquel la Baie des Chaleurs aura une communication par semaine avec Québec, par voie de Frederickton (sic) de Miramichi et les bords du Golfe, en traversant la rivière Restigouche jusqu'à Carleton, et de là en descendant jusqu'à la Pointe aux Maquereaux. De fait, depuis quelques semaines nous avons envoyé et reçu des lettres par cette voie, quoique la communication entre le Nouveau-Brunswick et les bords du Canada ne soit pas encore sur un pied aussi parfait qu'elle le sera sous peu de temps...».

Les difficultés de communications et de transport de courrier par la voie la plus courte, soit par la vallée de la Matapédia et Metis où la route existait pour Québec, n'étaient pas encore solutionnées de 1835. Tel qu'il appert au rapport de 1835 du *Comité Spécial nommé pour s'enquérir de l'état actuel du Département du Bureau de Poste dans le but d'appliquer un remède efficace aux déficiences de son organisation et de sa*

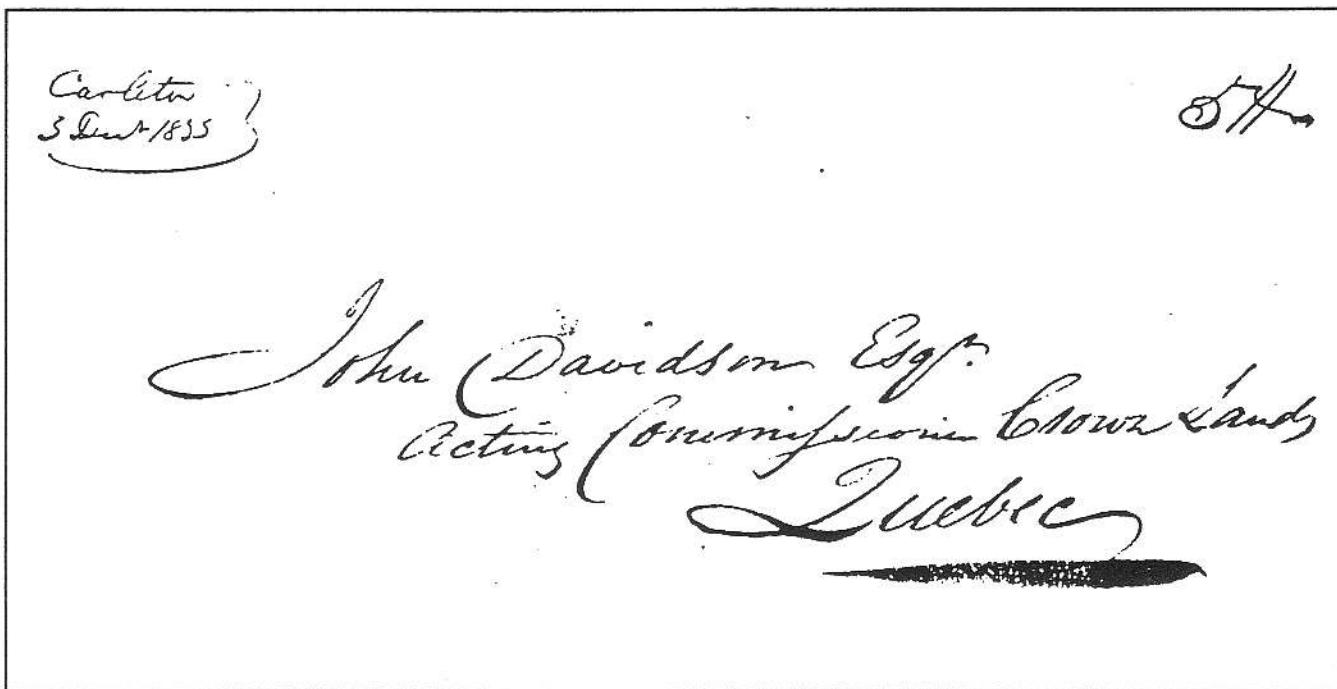


FIGURE 3

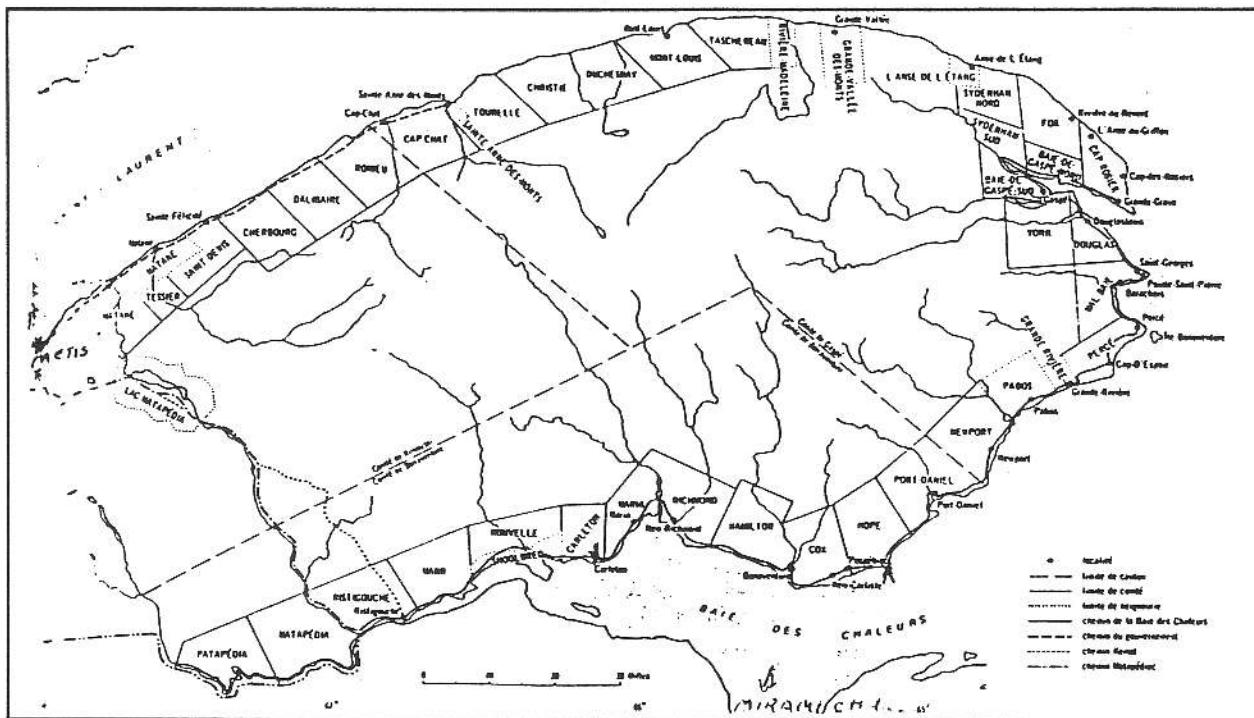


FIGURE 4

régie à l'appartenance de la loi 6 William IV, nous voyons que le comité déplore le manque de routes entre la Gaspésie et Québec.

Une lettre, au début des années 1830, prenait plusieurs semaines pour faire le trajet de Québec à Carleton ou à l'inverse et ce, après la clôture de la navigation. Au moins la saison de navigation les lettres étaient confiées aux capitaines de goélettes qui faisaient du cabotage entre la Baie des Chaleurs, Gaspé et Québec. Tandis qu'en hiver, les communications étaient difficiles. Témoignant à Québec en 1830, Joseph Barthe déclare «Je suis parti le 12 janvier de Carleton en suivant la rivière Restigouche jusqu'à Matapedia en montant jusqu'au lac, de là j'ai pris le portage pour Metis où je suis arrivé le 21 janvier et le 28 janvier à Québec». De Metis à Québec, il existait de nombreux villages, une route avec poste de relais et aussi quelques bureaux de poste; ce qui facilitait grandement la tâche le long du Saint-Laurent. Tout de même, tout un exploit que de prendre 16 jours en hiver pour parcourir 350 milles de Carleton à Québec, surtout la traverse de la vallée de la Matapédia qui était pratiquement inhabitée. Il n'était pas facile de trouver un courrier, surtout un homme aussi déterminé et courageux que Joseph Barthe. L'histoire de la Gaspésie parle d'un indien du nom de Noël qui en 1833 aurait transporté du courrier de la Baie des Chaleurs à Québec en hiver.

Le problème de communications inquiétait autant les habitants que le gouvernement, car dès 1818, le gouverneur craignant une nouvelle invasion des Américains, fit arpenter et explorer le territoire de la vallée de

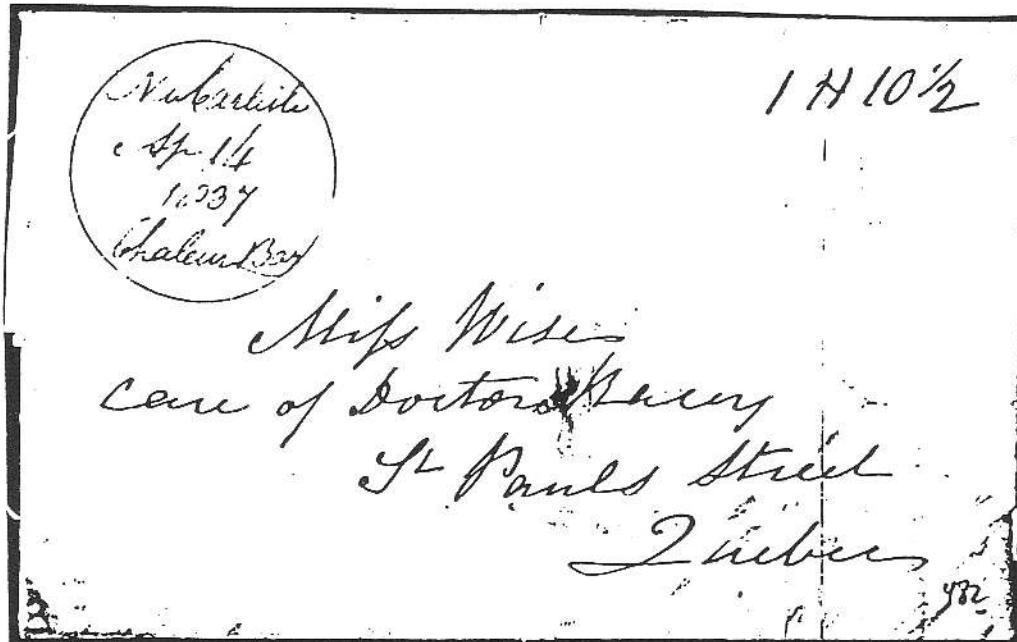
la Matapédia en vue d'ouvrir une route stratégique. Ce n'est que vers 1830 que l'on entreprit une route, nommée Kempt, du nom du gouverneur James Kempt. Cette route, qui avait plutôt l'allure d'un sentier, s'étendait sur 98 milles. Quoique fait à la hâte et difficilement praticable en été à cause des marécages sur son tracé, ce chemin constituait un premier lien entre la Baie des Chaleurs, Gaspé et le nord est du Nouveau-Brunswick avec le fleuve Saint-Laurent.

À la session de 1833 de l'Assemblée législative du Bas Canada, le député de Bonaventure Édouard Thibodeau demande d'établir des postes de relais (ne pas confondre avec bureau de poste) le long de la route Kempt et d'améliorer la route pour circuler en voiture, vu qu'il n'y a en réalité qu'un chemin de pied.

De nombreuses pétitions d'habitants de la Baie des Chaleurs et du Nouveau Brunswick et interventions des députés de la Gaspésie ont été faites durant les années 1835 et 1837 se plaignant de leur isolement et d'un service postal très irrégulier. Ce n'est qu'en 1839 que le gouvernement de décida d'agir et demanda un estimé pour élargir et améliorer la route Kempt à 20 pieds, plus un nettoyage de 20 pieds de chaque côté. En effet, un estimé au coût de 29 353 livres anglaises (pounds) fut préparé et soumis le 29 juillet 1839 par le lieutenant L.W. Gordon du Royal Engineers Regiment. Vu l'intérêt que présente ce document tiré des Archives publiques du Canada, il est reproduit en annexe.

Il semble bien que des travaux majeurs furent exécutés rapidement et qu'une route postale régulière fut établie.

FIGURE 5



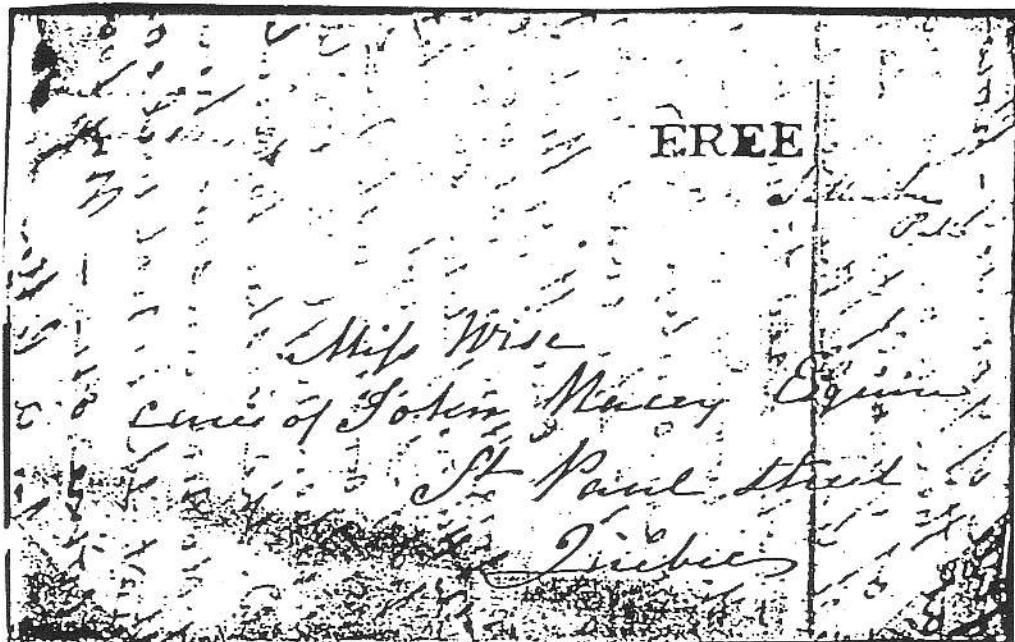


FIGURE 6

En effet, l'Almanach de Québec de 1840 contenait l'avis suivant: «Le courrier pour Gaspé et la Baie des Chaleurs via Metis et la Restigouche chaque mercredi à 11:30 p.m.»

Donc à partir de 1840, un service régulier existe via Metis et la vallée de la Matapédia. Tandis qu'à Carleton, Joseph Meagher est toujours maître de poste et le demeurera jusqu'en 1877. Un nouveau bureau de poste fut ouvert le 6 janvier 1837 dans la région de Baie des Chaleurs à New Carlisle, qui était déjà desservi par Carleton. Meagher a agi comme Maître de poste des deux bureaux jusqu'à la nomination d'un maître de poste à New Carlisle. Comme il a été mentionné précédemment, Meagher était un imaginatif; il se permit de faire une marque circulaire manuscrite de New Carlisle dont la seule ou l'une des seules connues est illustrée (Figure 5) et sur laquelle il réfère à Chaleur Bay.

Quoique Meagher aimait la fantaisie (la marque Chaleur Bay est-elle son invention?), il utilisait en 1837 pour New Carlisle une marque linéaire manuscrite, telle qu'elle apparaît sur une lettre du 2 mars 1837 adressée à Québec. (Figure 6)

À noter la signature de Meagher sous la marque *FREE*. Cette marque a été utilisées illégalement, car la lettre n'émane pas du Maître de poste mais d'une dame Thompson.

La collection de l'auteur contient une autre lettre (Figure 7) datée de New Carlisle du 1er avril 1838, soit un mois plus tard de la part de la même personne au mê-

me destinataire, mais cette fois taxée à 1 sh. 10 1/2 pence. Mais pas plus que la précédente, elle n'a pas de marques de transit ou d'arrivée. Elle semblerait toutefois avoir été acheminée par voie de Fredericton, si nous analysons le tarif comme suit: 4 1/2 p. pour le trajet de Carleton à Miramichi, soit le tarif pour une distance de 60 milles ou moins, 7 p. pour une distance de 60 à 100 milles pour le trajet de Miramichi à Fredericton et enfin 11 p. de Fredericton à Québec le tarif pour une distance de 200 à 300 milles. Le tout totalisant 1 sh. 10 1/2, soit 4 1/2 p. plus 7 p., plus 11 p.

À part la marque Chaleur Bay ayant été utilisée avant 1833, dont trois seulement sont connues, Carleton aurait reçu en 1843, d'après Campbell, une marque à double cercle commandée avec plusieurs autres par Stayner en 1842. Elle apparaît au livre d'épreuves et aurait été vue par Campbell, mais il semble qu'il l'a vue et répertoriée ailleurs. (Le sousigné apprécierait une photocopie de la part de tout collectionneur qui aurait cette marque à double cercle).

La difficulté de savoir si cette marque a été utilisée est rendue plus complexe du fait que Carleton reçut aussi en 1843 une marque grand cercle brisé avec la désignation *Carleton-Gaspé*, mettant en doute l'usage de la marque double cercle. Pourquoi le bureau de Carleton aurait-il eu deux marques postales en même temps? La marque à double cercle se serait-elle brisée ou perdue? Le Maître de poste préférait-il l'identification *Carleton-Gaspé* pour distinguer son bureau de Carleton Haut Canada?

La marque à double cercle semble bien avoir été

Estimate of the probable expense of completing the Kempt Road to a width of 20 feet, and cleared 20 ft on each side.

From "Cross Point to the Forks" (44½ miles)	No. of Miles	Average rate per Mile	Amount Sterling	Total Amount.
From Cross Point to Little River Bridge ..	3	75	450	
From Little River Bridge to 3 <sup>rd</sup> Post .....	2	400	800	
From 3 <sup>rd</sup> to 14 <sup>th</sup> mile post .....	6	100	600	
From 14 <sup>th</sup> to 19 <sup>th</sup> d° d° .....	5	120	600	
From 19 <sup>th</sup> to 40 <sup>th</sup> d° do .....	21	300	6,300	
From 40 <sup>th</sup> to 44½ mile .....	4½	130	585	
	44½			
Bridge over the Assueguagan £400 )				
d° - d° Cuspscul 300 )			700	
Total from Cross Point to the Forks .....				10,035
From "The Forks" to "Paras" ..... (12½ miles)				
From the Forks (44½) to the 57 <sup>th</sup> Post .....	12½	200	2,500	
Bridge over the Matapedia .....			500	
Total from "The Forks" to "Paras" .....				2,800
From Paras to the joining of the roads ..(15 miles)				
From 57 to 59½ mile .....	2½	120	300	
From 59½ to 65th mile .....	5½	300	1650	
From 65 to 72nd mile .....	7	500	3500	
Bridge over St Pierre River 300 £			300	
Total from Paras to 72nd mile .....				5,750

D 0 0 1 4 7

		ADAMANT	EVITE	SA. DE	BLISS
	From Pt Aux Snells to Junction (24½ miles)				
	Bridge over the Mitis River .....	24½	300	7350	
* sic	From Pt aux Snells* to 24½ miles .....	24½	300	7350	
	Bridge over the Mitis River .....	.....	.....	750	
	Total from Pt aux Snells to 72nd Post .....	.....	.....	.....	8,100
	Total number of Miles ..	96½	.....	.....	26,885
	Add Contingencies - 1/10th .....	.....	.....	.....	2,668
	Total Expense .....	.....	.....	£ 29,353	/

This Estimate is framed upon "Civil Labour" alone, which is at so low a rate in that part of Canada, that I do not think the expense would be reduced by employing troops - when their inexperience and the annoyance the flies will occasion them, is taken into consideration.

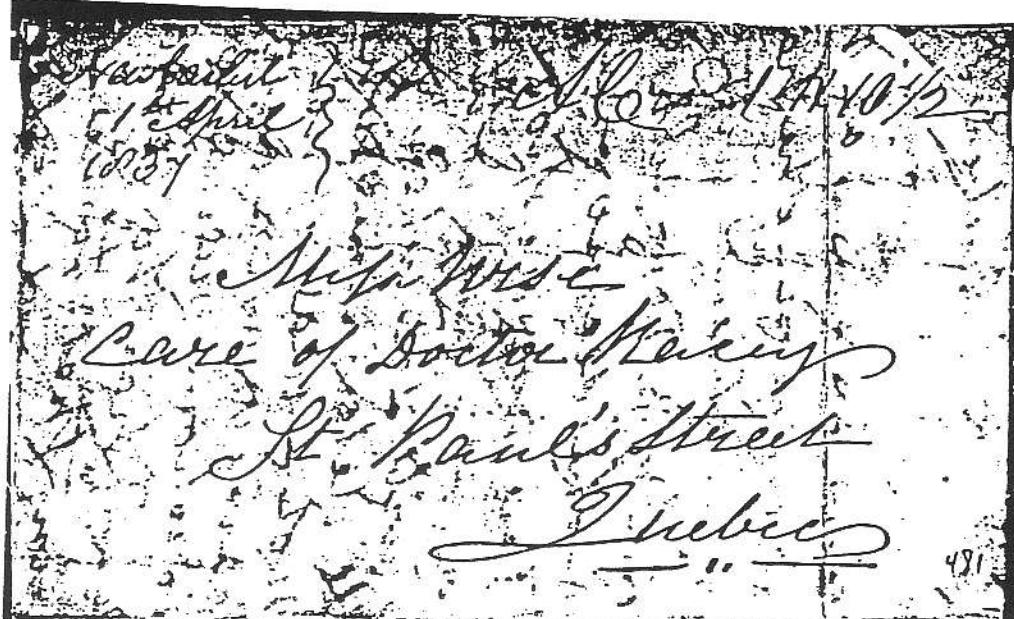
Should however a Military party be employed experienced & scientific Overseers will be indispensable.

For the safety of the soldier it will also be necessary that the felling the trees, and the axe-work generally be performed by settlers and Lumberers.

(Signed) J.W. Gordon

Lt R<sup>1</sup> Engineers

FIGURE 7



utilisée car Campbell la décrit comme étant de 31 et 19 mm de diamètre pour chaque cercle et de couleur rouge. L'a-t-il vue aux archives ou dans le livre des épreuves? L'histoire postale du bureau de poste de Carleton nous réserve-t-elle de nouvelles découvertes?

Les premières marques laissent la porte ouverte à bien des hypothèses. D'autres faits viendront-ils s'ajouter à l'histoire postale et éclairer davantage une période fascinante de l'histoire postale de la Baie des Chaleurs?

#### RÉFÉRENCES

Histoire de la Gaspésie, Ed. Boréal Express.

Archives publiques du Canada

Rapport du Comité Spécial de la Chambre d'Assemblée sur le Département de la Poste (Bibliothèque nationale du Québec à Montréal).

Illustrations, collection de Guy des Rivières.

Campbell Canada Postmarks

Appendice (G.G.) de 6 William IV année 1836. Second rapport du comité spécial au sujet du Département du Bureau des Postes.